



Courant d'ARE n°7

Programme pour 2005

Dans ce numéro :

Programme 2005	1
Infos diverses	2
AG	3
Vie associative	4



➔ **8 janvier:** AG
 ➔ **22 janvier:** avec l'Arbre « **Regard sur les inondations à Béziers** », sortie sur le terrain, *intervenant Laurent Ripper du Syndicat mixte de la vallée de l'Orb*, RV, 14h devant la MVA.
 ➔ **12 février:** avec Lacop « **Rencontre ville/campagne** », pour un aménagement territorial harmonieux et une prise en compte systémique globale, des freins à l'installation, au maintien et/ou à la création d'activités.
 Toute la journée, programme en janvier.
 ➔ **2 mars,** « **Gestion durable de l'eau et développement agricole en méditerranée** », Comment la gestion de l'eau influence-t-elle les pratiques agricoles? Quels sont les enjeux

environnementaux, économiques et éthiques? Quelles actions pour une gestion durable? *Intervenant, Jean-Louis Couture (coordinateur du projet ISIMM)*
 20h 30, à la MVA
 ➔ **19 mars:** avec l'Arbre, « **Nuit de la chouette** », conférence, suivie d'une sortie sur le terrain.
 18h, MVA
 ➔ **6 avril,** 20h 30, "**Utilisation de pesticides en agriculture et phénomènes de pollution des eaux**", *intervenant François colin.*
 20h 30, MVA
 ➔ **Mai:** avec Pégase, sortie sur la Basse plaine de l'Aude.
 ➔ **Juin:** avec l'Arbre, « **nuit de l'été** », sortie.

8 janvier 2005

AG

MVA, 18h



Je marche
sur les feuilles
rouges
un danger agréable

*Haïku de Cédric –
14 ans–*

Moi je vois
des montagnes
dans le vent
et des oranges
qui parlent

*Haïku de Ina –8
ans–Revue Cano-
pée, Nature et dé-
couverte*

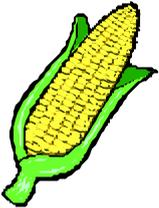


Avec ce dernier
bulletin de l'année
2004 nous vous
souhaitons de dou-
ces fêtes, pleines

de
chaleur humaines,
de rires et de bon-
heurs.
RV à l'AG!



OGM: Vote d'une loi très défavorable aux organismes génétiquement modifiés.



Le 26 novembre, Renate Künast, la ministre verte de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs en Allemagne, a réussi à faire adopter au Bundestag (Parlement) une loi qui engage une responsabilité totale des entreprises biotechnologiques et des cultivateurs d'OGM en cas de contamination de champs

non OGM.

Registre. A partir du 1er janvier 2005, les règles seront très sévères. Il suffira qu'un exploitant agricole biologique ou

conventionnel trouve dans son champ des plants OGM pour qu'il puisse réclamer un dédommagement financier. Il n'aura alors qu'à arguer du fait que cette contamination l'empêche de labelliser ses produits comme «non transgéniques». Par ailleurs, les cultivateurs contaminés n'auront pas besoin de connaître avec certitude le contamineur. Ils pourront attaquer collectivement les planteurs d'OGM des alentours. La loi a également prévu une totale transparence en instaurant la mise en place d'un registre, consultable par le public, où seront indiquées les cultures OGM et non OGM

Tollé. La Commission européenne a déjà fait savoir qu'elle comptait faire annuler cette loi par la Cour européenne de justice. (Libération, 14/12/04)

Nucléaire: Action de blocage administratif d'EDF : pourquoi et comment ?



Le réseau « Sortir du nucléaire » lance une campagne nationale avec un appel à la résistance citoyenne.

« Exprimons en nombre notre détermination. Contrai-

gnons le gouvernement et les dirigeants d'EDF à engager des discussions pour annuler la construction de l'EPR.

Participez à l'action de blocage administratif d'EDF en payant le montant exact de votre facture d'électricité, mais au moyen de plusieurs chèques. Si des milliers de personnes mettent en

oeuvre cette action sur la durée, cela créera un énorme embouteillage administratif à EDF. Celle-ci sera contrainte d'encaisser les chèques manuellement, ce qui prendra beaucoup de temps. Sur le plan strictement comptable, l'enregistrement et le rapprochement bancaire entre la somme que vous devez et vos règlements de montants différents seront totalement ingérables pour EDF. »

Vous voulez vous engager dans cette campagne? L'ARE relaie celle-ci en mettant à votre disposition un dossier d'information et d'engagement pour 0,20 centimes. Faites en profiter aussi vos amis, copains, voisins....

l'Ecolabel européen



« Établi en 1992 par l'Union Européenne, c'est un système d'homologation reconnu dans toute l'Europe qui est symbolisé par une "Fleur",

Critères de labellisation ?

Les critères environnementaux couvrent l'ensemble du cycle de vie des produits, depuis le choix des matières premières utilisées jusqu'au devenir des produits après usage, y compris le cas échéant leur aptitude au recyclage. Les conditions de fabrication sont examinées sous l'angle des consommations de matière et d'énergie, pour fixer des exigences spécifiques

concernant cette étape du cycle de vie, sans oublier de prendre en compte la santé du consommateur lors de l'utilisation des produits.

En France, AFNOR CERTIFICATION est l'organisme en charge de la gestion et de l'attribution de l'Ecolabel européen. Elle instruit les dossiers présentés de façon volontaire par les producteurs, importateurs ou distributeurs, et elle attribue l'Ecolabel après vérification de la conformité des produits concernés à l'ensemble des exigences applicables à leur catégorie. » (<http://www.notre-planete.info>)

Arrêt de la chasse le dimanche

L'Aspas envoie une boîte de cartouche aux députés (vide et désamorcée) pour faire prendre conscience du danger de la chasse et demander son interdiction le dimanche. Elle lance avec 10 autres associations une pétition dont l'ARE se fait le relaie. Les chasseurs (moins de 3% de la population) ne sont plus tenus à



un jour sans chasse, seuls 10 départements ont fixés un jour, mais jamais le dimanche. Depuis 1997, 235 tués, 1217 blessés à cause de la chasse. La campagne, la nature devrait pouvoir se partager entre tous les utilisateurs !

Convocation à l'assemblée générale

Samedi 8 janvier
2005
Maison de la vie as-
sociative
à 18 h
Salle n° 5

Ordre du jour

Rapport moral 2004
Rapport d'activité 2004
Rapport financier 2004
Élection du conseil d'administration, exercice 2005
Changement du prix de cotisation
Projets d'avenir
Questions diverses

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion d'inviter des sympathisants(es) et si vous ne venez pas, renvoyez nous le « bon pour pouvoir » ci-dessous, avec vos suggestions éventuelles.

Bon pour pouvoir

Association Régionale d'Écologie Assemblée Générale exercice 2004

Nom :

Prénom :

Adresse :

Donne pouvoir à

Je souhaite me présenter au conseil d'administration

Suggestions:

La Fête après l'AG



L'AG est ouverte à tous, profitez en pour inviter vos amis sympathisants « écolos ». Après l'AG, il est prévu un moment festif où vous pouvez aussi convier vos conjoints(es) et amis.

Pour participer, il faut

- . que chacun apporte son manger et de quoi partager avec les autres (pour ceux qui sont à Lacop, c'est l'occasion de faire connaître les

produits aux autres), des couverts, à boire...

- . apporter de la musique : vos instruments, vos voix, vos CD....

- . ne pas oublier sa bonne humeur !

Si vous avez d'autres propositions n'hésitez pas à téléphoner à la grande organisatrice dénommée Laurence, qui les accueillera avec une oreille attentive au 04 67 30 87 10.

ASSOCIATION
RÉGIONALE D'ÉCOLOGIE



Maison de la Vie
Associative, Boîte n°
65, 15 rue du
Général Margueritte,
34500 Béziers

☎ 04 67 30 87 10

**Permanence tous les
mercredis**

de 16h à 19h

À la Maison de la Vie Associative
Bureau n° 1.47, escalier C

Adhésion pour l'année civile 2004

Personne physique: 8 euros

Association: 15 euros

Abonnement au bulletin: 6 euros

**RETROVEZ NOUS SUR LE
WEB
ENVIRONNEMENT.34500.
FREE.FR**



Eco-gestes

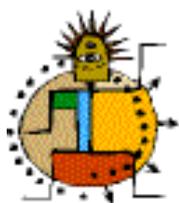
Transport:

J'évite de prendre l'avion. Une personne effectuant un aller-retour Paris-Marseille en avion participe au rejet de 150 KG de gaz à effet de serre (3Kg en train). 2 aller-retour Paris-New-york égalent au rejet de CO2 d'une personne pour une année.

Eau :

Je ferme le robinet en me lavant les dents (perte : 20 litres soit 0.06 €), je prends un verre pour me rincer.

Vie Associative



► Les 3 conférences de cet automne (énergie, déchets, eau potable) n'ont pas déplacées des foules, entre 15 et 25 personnes, mais les gens qui étaient présents ont été satisfaits par rapport à leurs attentes : beaucoup de questions et des idées de « solutions ».

► 3 adhérentes de l'ARE sont allées à la journée porte ouverte proposée par Monsieur Hergaut de la société M.H.S. lors de notre conférence sur l'énergie. Nous avons visité une maison « écolo » : en structure bois, bioclimatique, chauffage aux granulés de bois, matériaux de construction et d'isolation non polluants..., et l'installation du chauffe-eau solaire. Excellent contact. Des adhérents regrettent de ne pas être venus, si vous êtes dans ce cas signalez vous nous referons un groupe de visite.

► 2 adhérentes ont participées aux Assises Régionales de l'Education à l'Environnement en Languedoc-Roussillon organisées par le

GRAINE, le thème était « Vers le développement durable ». Les interventions du matin étaient variées : Anne-Lucie Wack - Agropolis International, Valérie Céccaldi - Caisse d'épargne LR, Philippe Guizard-Rectorat de l'Académie de Montpellier, Bruno Franck -DIFED, François Korman (orthographe non assurée)-consultant indépendant. Même si nous n'avons guère appris de nouveautés, les rappels étaient intéressants et importants pour le public néophyte. Les ateliers d'échanges et réflexions l'après-midi étaient riches mais comme toujours insuffisant en temps.

► Nous avons rencontré un groupe de jeunes de la paroisse de la Devèze qui souhaitait poser des questions à une association d'écologie. Leur préoccupation principale était de savoir s'il y avait des désaccords dans l'association, et des contradicteurs venant de l'extérieur, car ces jeunes n'étaient pas d'accord entre eux sur le sujet. Ensuite pleins d'autres questions moins surprenantes... Rencontre très sympathique.